Règlement de jeu

Document – Version 1 – Novembre 2025

1 Références

Le tournoi s'aligne aux principales règles de Swiss Unihockey - version petit terrain.

Le règlement complet est consultable ↓

Scanner

Cliquer ► Lien

2 Objectifs et fonctions du document

Le présent règlement de jeu a pour fonction de clarifier les règles appliquées lors du tournoi de la Coupe du Groin.

A des fins de fluidité du jeu, le règlement officiel est simplifié.

3 Matériel

Seules les chaussures de sport en salle - avec semelles non marquantes - sont admises.

Les cannes d'unihockey sont à apporter par chaque participant·e.

Les cannes de disciplines apparentées ne sont pas autorisées (p.ex. inline hockey ou hockey sur glace).

Un stock réduit de matériel de prêt est à disposition des participant·e·s sur place (sans garantie).

Le gardien doit se procurer un casque avec protection intégrale du visage.

En revanche, les casques de disciplines apparentées sont autorisés. Les casques de joueur·euse·s le sont également.

Des chasubles sont à disposition pour distinguer les équipes.

4 Jeu

Le nombre minimum de joueur·euse·s par équipe est de 6 (5 joueur·euse·s + 1 gardien·ne) et le maximum de 10.

Par équipe, maximum 2 joueur·euse·s licencié·e·s sont admis·e·s.

Le nombre de joueur·euse·s sur le terrain est 4, dont 1 gardien·ne et 3 joueur·euse·s de champ.

La canne sert uniquement à jouer la balle.

Il n'est pas autorisé d'impacter ou de soulever la canne de l'adversaire.

La canne peut être levée maximalement au niveau des hanches.

Les charges ne sont pas admises.

Pour les joueur·euse·s, la balle ne peut pas être captée avec la main.

Les changements de joueur·euse·s s'effectuent de manière « volante » - sans zone de changement.

Les balles sorties de la surface de jeu donnent lieu à une remise en jeu.

L'emplacement de la remise en jeu est situé à 1 mètre de la bande, au point le plus proche par rapport à l'endroit où la balle est sortie de la surface de jeu.

L'adversaire doit se placer à minimum 2 mètres de l'emplacement de la remise en jeu.

Les fautes mineures donnent lieu à un coup-franc (direct).

L'adversaire doit se placer à minimum 2 mètres de l'emplacement du coup-franc.

Les fautes majeures donnent lieu à une expulsion de 2 minutes, voire une expulsion pour la suite de la compétition.

L'équipe pénalisée joue en infériorité numérique (2 joueur·euse·s de champ + 1 gardien·ne).

L'arbitre désigné pour chaque match prendra des décisions incontestables.

En définitive, les joueur·euse·s s'adaptent à la nature et contraintes de l'unihockey.

5 Organisation et qualifications

La durée d'un match est définie par l'organisateur, selon le nombre d'équipe inscrites.

La durée d'un match est comprise dans une fourchette de [10 à 15 minutes].

Dans la mesure du possible, les équipes ne jouent pas 2 matchs consécutifs.

L'attribution des points est réglée de la manière suivante :

victoire 3 → points à l'équipe gagnant

égalité → 1 point à chaque équipe

défaite → 0 point à l'équipe perdante

Si le nombre d'équipe est inférieur ou égal à 7, le tournoi se déroule avec un seul groupe. Dès 8 équipes, deux groupes sont constitués aléatoirement.

Les modalités de qualification dépendent du nombre d'équipes inscrites.

En cas de retard d'une équipe pour le début du match, les organisateurs se réservent le droit d'appliquer une pénalité de points, voire l'exclusion du tournoi.

En cas de désistement d'une équipe, le match avec l'équipe concernée n'est pas joué. Cela donne lieu à un match gagné par forfait (3 points).

En cas de nombre de points équivalents, l'accès aux qualifications se base dans l'ordre (a) sur le résultat de la confrontation entre les deux équipes (b) sur le goal-average durant le tour de qualification.

Pour les (quarts/demi-)finales, en cas d'égalité, une série de pénaltys départagera les équipes.

La série de pénaltys se joue au meilleur des 5 tentatives.

Au minimum, 3 joueur·euse·s différent·e·s tireront un pénalty.

Si à l'issue des 5 tentatives, les deux formations sont toujours à égalité en termes de but·s marqué·s, une *mort subite* prendra place pour les départager. Les tireur·euse·s ayant déjà tiré un pénalty lors de la première phase ont la possibilité d'en retirer un. En revanche, le principe d'alternance entre deux tireur·euse·s minimum doit être respecté.

L'organisateur
UHCA